

Communiqué de presse
4 juin 2025

PRÉVENTION DES RISQUES :
l'Assurance Maladie - Risques professionnels
présente à Préventica Paris 2025

Prévention, qualité de vie au travail, performance ; l'Assurance Maladie - Risques professionnels, en partenariat avec l'INRS, vous donnent rendez-vous pour bénéficier de conseils d'experts adaptés aux enjeux des entreprises. Focus sur des risques spécifiques (TMS, RPS, machines, etc.), nos formations et les équipements éligibles à nos subventions. Retrouvez nos équipes au salon Préventica du 10 au 12 juin 2025, hall 7.2 du Parc des expositions de la Porte de Versailles, sur le stand I29. Des conférences thématiques, des démonstrations et des échanges personnalisés seront proposés tout au long de l'événement.



La Cramif et l'INRS à la rencontre des entreprises

Les équipes de la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) et de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) vous accueilleront **sur le stand I29** pour répondre à vos questions, partager leur expertise en matière d'innovation et échanger sur les enjeux actuels en santé et sécurité au travail. Outils, méthodes, programmes de prévention, formations, documentation et démarches en lignes seront présentés sur différentes thématiques comme les troubles musculosquelettiques (TMS), les risques psychosociaux (RPS), le risque chimique, le risque machine et bien d'autres. Objectifs : diffuser les bonnes pratiques et proposer des solutions concrètes pour prévenir et réduire les accidents du travail, de trajet ainsi que les maladies professionnelles.

Trois jours de conférences pour approfondir les grands enjeux de la prévention

Mardi 10 juin, le salon ouvrira ses portes avec la conférence d'ouverture sur « Le travail d'aujourd'hui : défis et opportunités au cœur des transformations actuelles » à laquelle David Clair, directeur général de la Cramif et Stéphane Pimbert, directeur général de l'INRS interviendront de 10 h à 11 h 15 en salle Plénière.

Découvrez en détail le programme des conférences Cramif/INRS :

Mardi 10 juin

- **10 h 45 à 11h 30 - Cramif - Salle A** : Prévention du risque chimique : accompagnement pour une ventilation efficace ;
- **15 h 15 à 16 h 15 - INRS - Salle Plénière** : Utilisation des machines en sécurité ;
- **16 h 30 à 17 h 15 - Cramif - Salle A** : Prévention dans le transport routier de marchandises : la recommandation R.512.

Mercredi 11 juin

- **9 h 45 à 10 h 30 - Cramif - Salle D** : Archives et amiante : gestion des fonds contaminés et pratiques préventives ;
- **14 h 45 à 15 h 30 - INRS - Salle E** : Prévention des risques liés aux horaires et temps de travail - Enjeux et défis ;
- **16 h à 17 h - Cramif - Salle Plénière** : Entreprises et indépendants : aides financières contre l'usure professionnelle.

Jeudi 12 juin

- **10 h à 11 h - INRS - Salle Plénière** : Les PFAS (polluants éternels), quels enjeux en santé au travail ?
- **11 h 45 à 12 h 30 - Cramif - Salle E** : Former et intégrer les jeunes : leviers essentiels pour la santé et la sécurité au travail.

Rendez-vous du 10 au 12 juin stand I29, hall 7.2 du Parc des expositions de la Porte de Versailles pour rencontrer et poser vos questions aux équipes de la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) et de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS).

À propos de la Cramif

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social. D'une part, la caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs d'appareillage). D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie.

Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention et à la reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur réparation. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

Pour en savoir plus, consultez cramif.fr

Contact presse

presse.cramif@assurance-maladie.fr

Cramif.fr – [Page X](#) – [Page LinkedIn](#) – [Page YouTube](#)